



LES « CUM CUM » : DE L'EAU DANS LE GAZ !

Le 3 Mai 2023

**BPCE, MACHINE A
RECYCLER !**

Après F. Pérol retourné chez Rothschild, N. Sarkozy devenu conseiller de Natixis, c'est Maxime Pech de Pluvinel, qui vient d'être nommé directeur de la communication de BPCE. Ancien élève de l'ENA où il a commencé sa carrière au ministère de l'intérieur, il a ensuite officié à Natixis mais également au sein du cabinet de conseil Mc KINSEY (deux « belles » entreprises impliquées dans de nombreux scandales).

Autant dire que le « type » coche toutes les cases du petit manuel de l'idéologie néolibérale pour naviguer en eaux troubles !

Disclose, une association de journalistes indépendantes, dénonce la participation à hauteur de 200 millions d'euros de BPCE dans le financement d'un méga projet gazier (gaz de schiste) malgré son engagement à sortir des énergies fossiles.

Dans le même temps, le gestionnaire d'actifs Natixis, filiale de BPCE, a été perquisitionné dans le cadre de soupçons de fraude fiscale...

PERQUISITIONS A NATIXIS ET BPCE !

Le 28 mars dernier, cinq banques françaises ont été perquisitionnées. Une enquête a été ouverte pour des soupçons de blanchiment aggravé de fraude fiscale, rien de moins !

Dans ce top 5 figure bien évidemment Natixis, la banque de toutes les dérives !

Coutumière des scandales, notre couteuse filiale ne manquera jamais de nous étonner quant à sa capacité à faire parler d'elle.

LES « CUM CUM », UNE PRATIQUE BANALE ET LUCRATIVE !

Le mécanisme est aussi simple qu'il est machiavélique. Moyennant une commission, des clientes étrangères et fortunées transfèrent temporairement la propriété de leurs titres au profit de leur banque. Celle-ci les leur restitue ensuite, sans être taxée par le fisc, donc sans payer l'impôt sur les dividendes.

... / ...

Mais tout le monde ferme les yeux. Le gouvernement fait la sourde oreille et a même récemment refusé la révision des conventions fiscales avec certains pays.

La fraude a déjà coûté 35 milliards aux contribuables allemandes. Combien pour les français ? Qui va payer ? Sur qui on se rattrape ? NOUS, NOUS encore NOUS !

Le rapport de l'Union syndicale Solidaires et d'Attac démontre que la fraude et l'évasion fiscales en France se situent autour de 100 milliards d'euros par an.

Au moment où l'équilibre des comptes publics sert de prétexte pour remettre en cause le système de retraite, notre syndicat dénonce l'existence de tels montages financiers et leurs conséquences sur les comptes publics.

QUI SERONT LES FUTURS DINDONS DE LA FARCE ?

Nous sommes certes dans l'attente d'un éventuel procès, mais qui paiera en cas de condamnation ? Dans des cas similaires, des amendes aux montants extraordinaires sont parfois prononcées.



Les efforts devront une nouvelle fois venir de la base pour que les entreprises du Groupe sortent le chéquier ! Pour les dirigeants, qu'importe, puisqu'au nom du sacrosaint principe de solidarité, ils remettront au pot, et les dindons de la farce seront encore les salariées !

C'est ainsi que, bon an mal an, Natixis a cumulé 14 milliards d'euros de pertes en 14 ans pour les Caisses d'Épargne et les Banques Populaires, près de 600 000 années de salaire annuel d'une salariée classée D !!!

La lutte contre les fraudes fiscales des puissants est une urgence absolue ! Cela améliorerait la situation des finances publiques et par conséquent le financement des régimes de retraites ainsi que le changement impératif à mettre en place face au dérèglement climatique.

INDIGNEZ-VOUS !

REJOIGNEZ-NOUS !